

*Lundi 11 et mardi 12 mai 2020*

*Par téléconférence (en raison de la pandémie à coronavirus et des restrictions de circulation)*

## **DEMANDE DE FINANCEMENT GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION : PLATEFORME INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET RESTITUTION DES FONDS INUTILISES**

### **1. Plateforme informatique scientifique**

1. Cette proposition vise à fournir l'infrastructure nécessaire pour stocker en toute sécurité l'ensemble des données scientifiques du CIRC (qu'il s'agisse des données épidémiologiques, des données « omiques », des images ou des bases de données), conformément aux meilleures pratiques et à la réglementation en vigueur, telle que le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, tout en consolidant les données de manière centralisée afin de permettre un accès facile et efficace à celles-ci et en favorisant une science ouverte par le partage des données.

2. Les données scientifiques sont actuellement stockées dans plusieurs systèmes, ce qui entraîne des coûts de maintenance accrus, des difficultés à transférer ces données ainsi qu'un manque de visibilité globale sur la nature des données scientifiques détenues par le CIRC. L'analyse des données est souvent réalisée sur des ordinateurs locaux, ce qui constitue une source d'inquiétude supplémentaire quant à la sécurité des données conservées sur ces appareils.

3. Le coût estimé de cette proposition incluant des serveurs de stockage (115 000€), des serveurs informatiques (70 000€), un équipement de réseau (25 000€), un logiciel de gestion et d'analyse des données (120 000€), des services professionnels (20 000€) ainsi que la maintenance de la plateforme, pour une période de quatre ans, est de 350 000€.

4. Le CIRC a déjà commencé à mettre en œuvre une telle approche pour les grands jeux de données (essentiellement « omiques ») nécessitant une infrastructure informatique haute performance. L'environnement haute performance actuel du CIRC a été mis en service en septembre 2018 et a été financé en partie par le Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) en 2017. Les anciens environnements ont alors été mis hors service. La phase de migration a été l'occasion de mettre en place un nouveau modèle centré sur les données, utilisé à la fois pour le stockage et la gestion des grands jeux de données et qui s'est révélé une franche réussite. Le nombre d'utilisateurs de la plateforme haute performance du CIRC n'a pas cessé d'augmenter : de quatre utilisateurs en 2014, il est passé à 19 utilisateurs en 2016. Aujourd'hui, 70 utilisateurs répartis dans neuf Groupes et cinq Sections et travaillant sur 80 projets scientifiques stockent leurs données dans ce système.

5. Mettant en pratique les leçons tirées de la plateforme haute performance, le CIRC souhaite généraliser cette approche à toutes ses données scientifiques en mettant à disposition un système de stockage centralisé unifié intégrant des fonctionnalités de sauvegarde et d'archivage. La création d'un catalogue de nos données contribuera à remédier au manque de visibilité globale sur l'ensemble de nos données scientifiques. La mise à disposition du matériel et du logiciel d'analyse des données associés nous permettra de nous assurer que nos données sont stockées dans un lieu unique où les chercheurs pourront travailler directement sur ces données à l'aide d'outils tels que le langage R, SAS et Stata, tout en permettant éventuellement à des collaborateurs externes d'accéder à distance à ces ressources.
6. Conformément à la gestion des ressources haute performance actuelles telle que définie dans une demande présentée en 2017 (voir le Document [SC/53/6](#) et la [Résolution GC/59/R9](#) du Conseil de Direction), la plateforme informatique scientifique serait exploitée en tant que ressource partagée sous la responsabilité du Groupe de travail Technologie de l'information du Comité directeur de biologie intégrative, bioinformatique et biostatistique (C3B), qui fournirait un accès et un soutien aux autres groupes de recherche du CIRC.
7. Le Conseil scientifique a discuté de la nécessité de disposer des capacités en ressources humaines adéquates pour pouvoir mener à bien ce projet et a recommandé que cet aspect soit pris en compte lors de l'élaboration de la prochaine Stratégie à moyen terme du CIRC.
8. Le Conseil scientifique a demandé comment les chercheurs des pays à revenu faible et intermédiaire pourraient accéder à ces outils et les utiliser. Les données stockées – qui peuvent être n'importe quel type de données scientifiques – seront sécurisées et accessibles via des plateformes en ligne lors de la phase suivante de ce projet.
9. Le Conseil scientifique a reconnu la nécessité de pouvoir procéder à un stockage sûr de l'ensemble des données scientifiques du CIRC sur une plateforme informatique scientifique, a fermement appuyé cette demande et a recommandé au Conseil de Direction d'approuver l'attribution d'un montant de 350 000€ à prélever sur le GCSF pour la plateforme informatique scientifique.
10. Le Conseil de Direction est invité à approuver, lors de sa 62<sup>ème</sup> Session de mai 2020, l'utilisation de 350 000€ provenant du Fonds spécial du Conseil de Direction.

## **2. Restitution des fonds inutilisés**

11. En mai 2018, le Conseil de Direction a approuvé un budget de 115 000€ provenant du GCSF pour l'achat d'un système automatisé de profilage des acides gras phospholipidiques plasmiques ([Résolution GC/60/R16](#)). En raison d'un changement de personnel et d'une redéfinition des priorités de recherche de celui-ci, la Section concernée a décidé de ne pas procéder à cet achat. Le Conseil scientifique a été informé de cette décision lors de sa 56<sup>ème</sup> Session en janvier 2020.
12. Le Conseil de Direction est invité à prendre note de ce changement de plan et de la restitution au GCSF des fonds inutilisés.